



Les Amis de  
la Confédération paysanne

Bagnolet, le 09 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les Députés,

Ce jeudi 5 décembre 2024, quatre paysans et une paysanne de la Confédération paysanne ont été mis en garde à vue pour avoir manifesté contre l'accord de libre-échange Mercosur pacifiquement, à l'occasion de l'inauguration de la Bourse du Commerce européenne à Paris.

Ces paysans ont été interpellés avec la violence inacceptable de la BRAV-M lancée contre eux, alors que la manifestation était non violente et que les manifestants étaient en train de se disperser dans le calme. Leur garde à vue a été prolongée jusqu'à vendredi soir. Vendredi soir trois paysans ont été libérés vers 20h et deux sont déférés. Les autres paysans ont été nassés et brutalisés lors de cette manifestation par ces mêmes forces de l'ordre.

Nous, citoyennes et citoyens, exigeons que notre société prenne soin de celles et ceux qui nous nourrissent et protègent notre terre. Aussi nous vous remercions de soutenir ouvertement ces paysans.

Nous vous demandons de dénoncer publiquement la criminalisation des syndicalistes, des écologistes et les violences policières associées à cette criminalisation, ainsi que le manque de revenus des paysans pénalisés par les accords de libre-échange, auquel celui du Mercosur contribue.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames les Députées, Messieurs les Députés, l'expression de nos sincères salutations.

Les Amis de la Confédération paysanne